

**« Participation, créativité, partenariat :
les trois clés d'Anim'action ».**
**Actes de la rencontre du 24 septembre 2003
au Centre Culturel La Vénerie**

Cette rencontre a réuni les promoteurs et partenaires des projets retenus pour l'année scolaire 2003/2004, avec pour objectif de partager, au démarrage des projets, connaissances et expériences et de rencontrer les personnes qui, tout au long de l'année, accompagneront les projets.

Anim'Action : une dynamique de projet

Introduction par Monsieur le Ministre Didier Gosuin

L'opération « Anim'action et projets d'écoles » a été lancée, à mon initiative, en 2000. Elle entame donc sa 4^{ème} année.

L'objectif du projet "Anim'action" est d'encourager la création de partenariats entre écoles et associations, autour de projets culturels visant à développer la participation active d'élèves, d'enseignants et d'animateurs. Sous des dehors qui paraissent simples, le programme entend promouvoir la combinaison de trois dimensions : la participation, la créativité et le partenariat. C'est de ces **trois « clés »** qu'il sera question aujourd'hui.

Pour caractériser le projet "Anim'action 2003/2004" en quelques chiffres, je dirai :

- qu'il est financé par la COCOF à hauteur de 246.000,- € soit 16.000 e de plus que l'année dernière (230.000 en 2002) ;
- qu'il concerne 77 écoles et 49 associations, travaillant en partenariat dans 49 projets ;
- que 27 projets se développeront en culture, 11 en lecture publique et 11 en éducation permanente ;
- qu'un gros tiers (38 %) des écoles et associations qui travailleront dans les projets, comme promoteurs ou partenaires, participent pour la première fois au programme.

Ceux et celles d'entre vous qui participent depuis plusieurs années à l'appel à projets pourront témoigner du fait que « Anim'action » n'est pas un programme statique. Il évolue d'année en année, sous l'influence de multiples facteurs et la réalité du projet "Anim'action" est en effet assurée :

- par vous d'abord - mesdames et messieurs les promoteurs, partenaires et enfants - impliqués dans les projets que vous développez ;
- par les jurys qui chaque année examinent les projets introduits ;
- par les structures que sont chargées de suivre et d'accompagner les projets ;
- et par l'Administration de la COCOF qui met en musique, assure le lien entre tous les protagonistes et, puisqu'il s'agit d'argent public, vérifie la conformité de l'utilisation des subsides.

Nous avons voulu, alors même que bon nombre d'entre vous démarrent leur projet, que vous puissiez vous rencontrer et rencontrer les personnes qui, tout au long du processus, pourront vous épauler, vous conseiller, répondre à vos questions.

Les membres des jurys tout d'abord. Il y en a trois - un par axe - présidés tous depuis le démarrage du projet en 2000 par Jacques Zwick que je remercie d'avoir accepté d'assumer ce rôle délicat et de nous avoir rejoint cet après-midi. Il vous expliquera tout à l'heure les caractéristiques et la manière de fonctionner des jurys.

Jacques Zwick n'a pas été choisi au hasard. Son parcours professionnel et personnel l'a amené à embrasser les trois objectifs que nous défendons au travers d'Anim'action. En lecture publique, il a été un précurseur de l'association entre lecture et plaisir, en créant voici plus de 20 ans le prix Bernard Versele. En culture, il a participé à tout le mouvement de développement d'un théâtre de qualité pour la jeunesse, en présidant notamment le Conseil du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse et le Centre Dramatique "Pierre de Lune". Et en éducation permanente enfin, c'est tout son parcours personnel et professionnel - notamment comme Secrétaire général de la Ligue des Familles - qui témoigne d'un ardent défenseur et d'un praticien lucide de la citoyenneté active et de la démocratie.

Les accompagnateurs des projets.

L'accompagnement des projets a été imaginé par Roger Deldime qui avait à notre demande créé l'opération « Culture - Education » qui a précédé « Anim'action » de 1995 à 1999. Nous avons voulu poursuivre dans ce sens et étendre l'idée à l'ensemble des axes. Deux associations sont actuellement mandatées par la COCOF pour suivre les projets sur le terrain : la Ligue des Familles et la Fondation Marcel Hicter.

Elles ont une double mission.

- *La première nous intéresse au premier chef, nous COCOF, puisqu'il s'agit de mettre en évidence ce qui, dans l'application du programme, permet de rencontrer concrètement les objectifs ou au contraire pose problème, afin de pouvoir "corriger le tir". Cette mission a été surtout importante dans les premières années. Elle a permis d'affiner le règlement, les formulaires d'introduction de projets, les modalités d'intervention financière, pour arriver au programme tel que vous allez le vivre cette année.*
- *La deuxième mission vous concerne directement puisqu'il s'agit d'accompagner la mise en place des partenariats. Je voudrais être très clair sur le fait qu'il ne s'agit pas*

pour nous de contrôler les projets. Mais la construction d'un partenariat qui permette une réelle participation de la triade "élève - animateur - enseignant" n'est pas aisée. Il s'agit d'un processus à construire. C'est la raison pour laquelle nous insistons pour qu'un contact se crée au démarrage de votre projet.

Les représentants de ces structures sont donc chargés du suivi des projets. Ils pourront vous aider à éventuellement éclairer des zones d'ombres, à éviter certains écueils, inévitables dès lors que le projet n'est pas nécessairement introduit par les personnes qui vont le concrétiser avec les jeunes.

Il nous paraît indispensable d'étudier et évaluer les conditions de cette construction, qui exige du temps, de l'énergie, des questionnements, et de partager avec vous les réflexions qu'elles nous inspirent.

Enfin, sont à votre disposition les fonctionnaires du service de ***l'Administration de la COCOF*** en charge du programme "Anim'action". Ils préparent les règlements et assurent la concrétisation de l'opération. Ils constituent la courroie de transmission entre le Collège de la COCOF, les jurys, les accompagnateurs et les projets.

C'est à ce titre que la COCOF a développé un site internet dans lequel nous souhaiterions voir votre impact s'accroître, notamment par l'information des moments forts de vos réalisations, mais aussi par vos questions et évaluations qui pourraient être mises à disposition de l'ensemble des acteurs du programme.

Mais la COCOF est par ailleurs en charge de l'Observatoire de l'enfant. Elle a, dans ce cadre, un objectif complémentaire : celui d'évaluer la participation des enfants dans les projets. Nous verrons tout à l'heure, combien la participation des enfants et des jeunes est étroitement liée à la concrétisation des partenariats.

Je termine par le fondement du programme, ***vous les promoteurs, partenaires et enfants impliqués dans les projets*** qui vont se développer tout au long de cette année scolaire. Je l'ai dit, pour plus d'un tiers d'entre vous il s'agit d'une première expérience. Pour les autres, il s'agit d'un processus qui se développe, s'approfondit, se décline en nouveaux thèmes, en nouveaux partenaires, en nouvelles rencontres.

J'espère que pour tous, ces projets seront source d'énergies nouvelles, de découvertes riches et surtout de plaisir partagé.

Bilan de 4 ans d'expertise

Jacques Zwick , Président des jurys

Le texte qui suit reprend les idées principales développées oralement par Jacques Zwick.

1. Il faut choisir.

- il n'y a jamais trop peu de projets : 115 cette année
- il y a toujours trop peu de budget : 246.000 € cette année

On ne peut donc tout accueillir. La COCOF a confié ce choix à des jurys indépendants

2. Il y a trois jurys, un par axe (lecture, culture, éducation permanente). Les jurys sont composés de 11 membres. Cinq membres sont communs aux trois jurys : le Président et les représentants des 4 réseaux d'enseignement. Six membres diffèrent selon les jurys : quatre représentants socioculturels spécialisés en lecture, culture et éducation permanente, un représentant de la Communauté française, un représentant des structures d'accompagnement (Fondation Marcel Hicter et Ligue des Familles). A ces membres s'ajoutent, à titre consultatif : le service de la COCOF responsable du programme, un représentant du service COCOF concerné par l'axe et les accompagnateurs de projets.

3. Méthode de travail des jurys Anim'action.

Il existe différentes formes de travail possibles : certains jurys fonctionnent sur la base d'une addition de points attribués par chaque membre, sans discussion ; d'autres fonctionnent sur base d'une concertation entre les membres, sans cotation individuelle ; les jurys anim'action ont adopté une formule mixte.

- chaque membre du jury reçoit les dossiers de tous les projets recevables, accompagnés d'une fiche d'évaluation élaborée par la COCOF et concernant la qualité du projet, le partenariat, le budget. Chaque membre cote chacun des projets et adresse son évaluation à l'administration de la COCOF (COTATION INDIVIDUELLE)
- les projets sont examinés par le jury dans l'ordre des points obtenus : l'addition n'est qu'un préalable qui ne lie pas le jury ; chaque projet est discuté (CONCERTATION COLLECTIVE), certains font l'unanimité, d'autres sont discutés mais jamais 'disputés' ! Lorsqu'un projet propose la poursuite d'un projet antérieur, le jury est attentif aux observations des accompagnateurs du projet initial. La fiche d'évaluation et les discussions du jury permettent de donner aux auteurs non retenus les motifs du refus.

4. Décisions des jurys.

Les jurys peuvent soit accepter le projet avec le budget proposé, soit refuser le projet, soit accepter le projet moyennant réduction du projet, du budget ou des deux... Le jury peut assortir sa décision de recommandations destinées à accroître la faisabilité du projet.

5. Bilan de l'activité des jurys.

Ce bilan est très positif : le climat est excellent, souvent consensuel, toujours convivial ; en quatre ans, nous n'avons vécu aucun incident, aucune démission, aucune contestation.

PEUT-ON AMELIORER ? oui, toujours

Quelques pistes :

- augmenter les budgets pour étendre le champ d'application à plus d'écoles, plus d'enfants, plus d'artistes ;
- accroître encore le taux de pénétration des projets impliquant des écoles en discrimination positive ;

- limiter l'intervention budgétaire de la COCOF par projet en la plafonnant ;
- changer de Président à présent que le projet est sur orbite ...

BON VENT !

La participation des enfants

Introduction : Patricia Vincart

Depuis 1989, la participation des enfants et des jeunes est devenue un des principes fondamentaux de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. (l'article 12).

Le réseau européen des enfants « Euronet » souligne quant à lui que si l'on veut créer une société dynamique et participative il est indispensable de reconnaître les capacités des enfants et des jeunes et de valoriser leur contribution, à titre individuel comme collectif. Dans ce cadre-là, l'école et la famille, comme constituants à part entière de la société, jouent un rôle essentiel.

A cet égard l'écoute et l'expression de l'enfant constituent un enjeu important et un terrain expérimental, qui nécessite la mise en place de méthodologies particulières et différenciées selon l'âge des enfants.

La participation des enfants est une des trois clés du programme Anim'action. Mais elle est difficile à évaluer, faute, notamment de méthodologies adaptées. La perspective de recherche déjà ébauchée par la COCOF à ce sujet au travers des travaux de l'Observatoire de l'enfant trouvait ici un terrain naturel de réflexion.

En 2001 déjà, nous avons demandé à la Ligue des Familles de plancher sur les méthodes d'écoute et d'expression des enfants dans les temps culturels à l'école.

Ce travail a mis en évidence trois enjeux inhérents à la participation des enfants à des projets, à savoir : le *dispositif* mis en place, l'*expression* des enfants et le *sens* du projet. Vous pourrez prendre connaissance du rapport complet dans le site de l'Observatoire de l'enfant : www.grandirabruelles.be.

Poursuivant dans cette voie, nous avons demandé au Service de psychologie du Développement de l'ULB (Prof. F. Gillot-de Vries) de réaliser une recherche destinée à :
1° évaluer la participation des enfants dans les projets Anim'action 2002-2003
2° saisir le lien existant entre la prise de sens du projet chez les enfants, leur capacité à y participer et le dispositif mis en place.

Nous ne disposions que d'un tout petit budget pour réaliser ce travail. C'est donc entre autres la participation d'étudiants dans le cadre d'un séminaire de 2^{ème} licence qui l'a rendue possible.

L'intervention de Jennifer Foucart, psychologue et chercheuse dans le service de psychologie du développement - ULB fera l'objet d'un dossier qui paraîtra en

novembre dans *Grandir à Bruxelles - Cahiers de l'Observatoire de l'enfant de la Commission communautaire française - n° 12*.
Pour l'obtenir : Observatoire de l'enfant, 42 rue des Palais, 1030 Bruxelles ou observatoire@grandirabruelles.be

Quelques idées sur la création.

Heriberto Lopez , chargé de l'accompagnement des projets pour la Ligue des Familles

Je vous prie de croire que ces lignes ne sont que la première réplique au dialogue que vous avez proposé lors de l'introduction de vos projets, dans les termes du programme Anim'action.

Accordez-moi le droit à penser que le terme Anim'action n'est que l'équation, esprit/créateur plus action. Il s'agit d'une action culturelle qui veut que nos résultats soient à la hauteur des besoins vitaux des enfants et des jeunes.

Nous sommes tous ici, conviés potentiellement par des enfants qui veulent devenir, par le biais de nos habitudes des citoyens intéressés à la culture, des personnes à part entière.

Nous savons tous, parce que nous avons des enfants ou parce que nous aimons travailler sur l'éveil de leurs capacités créatives, que la tâche qui nous a été confiée est la construction des langages artistiques et culturels avec lesquels faire face à l'avenir, vivre mieux dans nos peaux, nous ouvrir aux autres et nous reconnaître au sein de la démocratie.

Les enfants sont là parce qu'ils aspirent à devenir un des personnages qui peuplent leur imaginaire. Nous savons qu'ils ont droit à une histoire personnelle, à un entourage sain, à une convivialité sociale et à la reconnaissance à laquelle ils ont droit, parce que nous avons la tendresse intellectuelle qu'il les faut.

Ne perdons pas de vue que les enfants avec qui nous travaillons vivent entre deux moments de la croissance : l'innocence et l'espoir. Ces deux points de vue sont la ligne de départ de notre travail.

Nous sommes responsables devant la société d'un aspect fondamental de la construction de la personne et de sa pensée.

Chaque enfant se trouve dans un espace qui se déplace, dans un temps qui accumule ses attentes. Nous devons être attentifs au réel et à l'illusoire.

L'animateur.

L'animateur est quelqu'un qui travaille les aspects invisibles des processus et permet à l'enfant de voir, de toucher, de constater et de jouir de la réalité des images, des créations, de ses sens et de ses applications.

L'animateur doit savoir s'effacer pour permettre à l'enfant de devenir maître et sujet de la création, un point d'ancrage de ce qui commence à avoir sens parmi ses semblants.

L'animateur sait que l'enfant est parfois turbulent, il sait que les directives doivent être claires et précises, que le temps de travail se différencie clairement du moment des réalisations, que les enfants s'adaptent au fur et à mesure de leur croissance et de leurs besoins psychiques.

Rien de plus inefficace que de donner plusieurs indications en même temps ; l'enfant doit avoir le temps de réaliser pas à pas les consignes de travail. Les indications doivent être comme des bonnes didascalies, chaque réplique et chaque situation ont son aspect intérieur et extérieur.

L'animateur n'est pas seulement celui qui est présent avec une panoplie technique, il est quelqu'un qui s'adresse à l'intérieur de l'enfant.

Nous sommes tous partie d'un réseau des responsabilités face à l'avenir. Des enfants, des instituteurs, des animateurs. Des animateurs et instituteurs partagent des points de vues différents mais qui doivent devenir concurrentiels dans le meilleur sens du terme. Le domaine cognitif et le domaine imaginaire sont des univers parallèles.

La vie de l'enfant doit trouver dans l'espace des ateliers, un niveau adéquat pour épanouir son esprit, mettre en congé son stress, donner le repos nécessaire à l'attention créative, motiver la confiance en soi, de manière à ce que l'enfant soit pleinement réceptif.

L'animateur doit être attentif aux corrélations des données école/famille, la provenance et l'origine des enfants ; il est bon que l'enfant sache le fondement du sujet à aborder, avant de s'aventurer dans la complexité de la question à traiter, l'enfant doit savoir ce qu'il veut savoir, de la même façon que l'animateur doit savoir donner vie à l'imaginaire de l'enfant.

Le chorégraphe Rudolf Laban disait : « Le désir intérieur qu'a l'homme de bouger doit être assimilé à l'acquisition de l'efficacité extérieure en mouvement. »

L'animateur peut travailler dans l'expression libre, l'improvisation, l'imitation, l'imprégnation, mais il doit respecter avant tout, le rythme propre à l'enfant et son rapport avec le sujet artistique ou culturel, il doit savoir que l'expression est aussi un élément organique non méprisable.

L'enseignant

Un enseignant est celui qui connaît les passages et croissances des enfants, l'âge chronologique et l'âge mental, il est attentif à l'intersubjectivité et aux valeurs symboliques des enfants et des jeunes.

L'enseignant accompagne l'enfant dans l'éveil de la pensée, de l'intelligence, il doit être attentif aux rythmes du vécu et au développement de l'image corporelle de l'enfant et des adolescents. L'enseignant est l'élément de permanence pour l'enfant A ce titre c'est lui qui intégrera, s'il est en accord avec eux les stages et ateliers dans l'histoire de vie des enfants. Quelque part il sera alors aussi, enseignant/acteur, enseignant/peintre, enseignant/chanteur.

Le rôle des parents/spectateurs, devant la création collective.

Les parents participent aussi de notre réseau. Si la réception chez les parents est positive, l'œuvre créative des enfants sera durable, leur initiation à l'imaginaire et à la création deviendra un point d'appui et un argument de vie pour les moments difficiles de l'avenir ; la famille doit être fière de la participation de l'enfant. Pour les enfants, réussir le travail collectif, est s'affirmer au sein de la communauté. N'oublions pas que si les parents sont témoins et spectateurs, ils sont surtout attentifs aux nouveautés éducatives et imaginaires de leurs enfants, ils savent que les enfants sont en train de

changer, et, si le changement est dynamique, les parents sauront changer et accepter aussi des défis sociaux de l'école en tant que fondement de la société.

Le travail collectif des enfants forme de nouvelles fraternités, l'œuvre qui se fait à deux, trois ou plus, est le langage des sociétés nouvelles. L'œil et l'oreille formés dans le travail collectif dessinent une personnalité puissante et organique et peuvent faire le lien entre la tradition et la nouveauté. En bref, la création individuelle, réalise les phantasmes et envies esthétiques du sujet, la création collective complète ce qui manque à l'individu face à la totalité.

Ce que nous partageons.

De la même façon que dans une expression élargie, nous parlons de l'art de la conversation ou de l'art de comprendre, nous pouvons aussi penser que notre réseau est un art de partage.

L'art du partage est celui de s'appuyer sur les autres pour aboutir ensemble dans l'élaboration d'un produit culturel, social ou artistique. Partager est une invitation à dépenser des énergies spirituelles dans un but précis. Il y a partage entre l'enseignant et l'élève, entre l'école et la communauté, il y a partage entre le curriculum, l'effort éducatif et la pensée pédagogique. Tous ceux qui partagent produisent un même geste et deviennent partenaires praticiens du bonheur.

Cette unité de tous autour des valeurs citoyennes, on l'appelle à la cocof, partenariat. Nous croyons et nous sommes convaincus que vous tous vous êtes d'avis proches et aussi tout à fait contraires. Nous vous proposons alors de travailler sur les points communs pour offrir aux enfants le meilleur produit de notre meilleure compréhension. Les artistes plasticiens, les musiciens, les poètes, les danseurs, les créateurs en général ont besoin d'affirmer leurs principes, leurs méthodes et la cuisine épistémologique qu'affirme leur savoir-faire et son sens particulier de la création.

Parmi les partenaires il y a dans chacun de nous, un spectateur, un témoin. Ce spectateur partenaire sera étonné et émerveillé quand il aura vu ou entendu, les formes qui sont nées de la complexité créative.

Le partenaire est celui qui va vers l'autre pour apporter, accomplir une tâche et donner sens. Le partenaire est un instrument dynamique de la réalisation de l'action dans ses termes les plus humains. Partenaire, est d'une autre façon le stade actif de la citoyenneté.

Nous, accompagnateurs des vos projets, après les avoir lus attentivement, nous sommes sûrs que vous allez réussir, que les enfants vont se trouver avec des gens riches spirituellement et capables de mener cette aventure à bon port, nous sommes prêts à vous écouter, à échanger avec respect, à proposer sans obligation, à suivre pas à pas, si l'occasion le requiert, le périple créatif des enfants et de vous-mêmes.

Le partenariat : une construction complexe

Vanessa Vindreau, chargée de l'accompagnement des projets pour la Fondation Marcel Hicter

Ce que nous vous proposons ici, c'est de vous présenter une synthèse de nos observations sur le partenariat, réalisées sur les projets Anim'Action durant ces trois premières années de fonctionnement du programme et non une méthode à suivre bien évidemment. Non, l'exercice est plutôt de présenter quelques mécanismes généraux à l'œuvre dans un partenariat Anim'Action, qui sont communs à une grande majorité de projets, et qui font nous interroger sur la place que le partenariat occupe réellement. A l'évidence le partenariat (et sa qualité) constitue une pièce essentielle du projet. Non pas seulement parce qu'il est inscrit au règlement comme une condition sine qua non. On l'a vu avec Jennifer Foucart, il conditionne dans une certaine mesure la participation des élèves et avec Heriberto, il favorise le développement des conditions de la création chez les participants au projet.

Ici j'aborderai le partenariat sous l'aspect d'une armature qui soutient le processus en cours, la confiance, et justifie la méthode de travail aussi.

Le partenariat se construit sur base de relations complémentaires pour réaliser un objectif commun à plusieurs personnes. Parmi ces personnes, on peut distinguer les encadrants du public bénéficiaire, les élèves. Les encadrants peuvent être aussi bien une direction d'école, un coordinateur d'association, des enseignants et des animateurs ainsi que des parents quand cette dimension existe.

- Dans cet ensemble, l'enseignant, l'animateur et les élèves pourraient représenter le trio de base. Je vais y revenir.
- Les parents, les directions d'écoles comme les coordinateurs associatifs forment pour moi, des soutiens, souvent nécessaires au processus dans la mesure où ils se tiennent plus éloignés de l'action et offrent alors plus facilement soit un regard critique, soit alimentent une dynamique de travail, ou facilitent encore le déroulement du projet.

Par exemple, certaines directions d'école trouvent un vrai plaisir à organiser, comme ce fut le cas l'année dernière lors d'un projet que j'ai suivi, des réunions de 'debriefing' et donc de coordination pour permettre aux enseignants de s'impliquer davantage dans les décisions et orientations que prend progressivement le projet.

J'aimerais également mentionner deux aspects que nous avons observés à plusieurs reprises et qui nous semblent intéressants.

Le premier est que les réunions constituent des arrêts sur image, des moments pour exposer le déroulement des ateliers, faire un point sur les réalisations déjà effectuées, les obstacles rencontrés avec les élèves ou entre partenaires et permettent de recentrer le projet vers l'objectif qu'il s'est fixé.

Le second aspect est la nomination d'un coordinateur ou d'un superviseur pour gérer les réunions. Et j'ai remarqué que, sans être indispensable au déroulement d'un projet, cette personne pouvait offrir un regard extérieur extrêmement intéressant pour les personnes qui sont sur le terrain. *Je pense notamment à un projet qui a fait appel à un superviseur pour organiser les réunions, synthétiser les vécus et proposer un recadrage plus théorique via des lectures. Il me semble que cette personne a largement contribué à favoriser le processus créatif à l'œuvre chez chaque enseignant et animateur par rapport aux apports du processus auprès de chaque élève.*

Sans aller jusque-là, un coordinateur est aussi quelqu'un qui structure les réunions, stimule l'équipe et les liens complémentaires entre chaque partenaire.

Mais au-delà de ces personnes qu'on pourrait qualifier de personnes ressources, il y a la relation qu'entretiennent l'enseignant et l'animateur ensemble, celle que ces deux acteurs entretiennent avec les élèves, et enfin celle sans laquelle rien ne se fait : la relation entre l'enseignant et ses élèves.

La relation enseignant-animateur demande une définition claire des objectifs du projet pour un engagement sans faille.

Ce qu'il importe de dire ici c'est qu'au lancement du projet, à la confrontation entre le papier et la réalité d'une classe, l'enseignant et l'animateur doivent se rencontrer autour de l'idée générale du projet et échanger leurs objectifs et les raisons pour lesquelles chacun choisit de participer à ce projet. Cette première rencontre nous apparaît comme indispensable pour construire cette armature relationnelle dont je parlais au début sur un consensus d'objectifs et d'intérêts communs et reconnus.

Il est d'autant plus important que cette étape soit marquée et cette construction solide car l'armature peut à tout instant être déstabilisée par un élément du processus.

Le remplacement d'un partenaire peut par exemple modifier les objectifs du projet et changer la démarche de travail.

Chaque intervenant, par la fonction qu'il occupe, possède des objectifs à atteindre différents qui dépendent du contexte particulier dans lequel il évolue. Il est donc important que chaque partenaire en ait connaissance pour procéder à une hiérarchisation des objectifs, trouver une vision commune au projet.

Cette concertation participe de la mise en place d'une dynamique à laquelle chacun accepte de contribuer et que chacun accepte de porter jusqu'au bout, que ce soit lors des ateliers ou dans les cours.

Chacun peut dès lors se positionner dans ce cadre, comprendre le rôle complémentaire joué par chacun des acteurs avec lesquels on n'a pas l'habitude de travailler, et s'engager à participer en mobilisant les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs. Cela prépare la collaboration, clarifie les limites de chacun dans son engagement (qu'il soit moral ou temporel) et respecte les fonctions habituelles de tous.

Car on s'est aperçu que, quel que soit le projet, celui-ci modifie les rapports que chaque partenaire entretient habituellement avec les autres, que ce soit entre les enseignants et leurs élèves, entre les enseignants et la direction, entre enseignants eux-mêmes, entre monde associatif et monde scolaire, ce qui parfois peut conduire à des situations dramatiques ou, au contraire, à des prises de conscience salutaires notamment en matière d'organisation du travail.

La modification possible des rapports entre partenaires demande d'être en permanence à l'écoute du public bénéficiaire et de son partenaire direct et de créer de nouveaux outils de communication pour continuer à transmettre, comprendre, connaître, échanger, s'adapter et finalement évoluer.

Prendre le temps de fixer les objectifs à atteindre par le projet, c'est prendre conscience d'une certaine réalité et des besoins des élèves. Plus les bénéficiaires sont connus à l'avance, mieux orienté sera le projet et mieux appréciés ses apports. Les compétences de chacun sont alors mieux exploitées dans ce cadre et une organisation effective peut être pensée.

C'est donc une étape importante que nous essayons de marquer lors de nos premiers rendez-vous de suivi avec vous.

La relation élèves-animateurs-enseignants permet d'établir la confiance chez les élèves.

Une fois ce contrat établi entre l'enseignant et l'animateur, un maillon essentiel du partenariat est aussi la dimension contractuelle entre l'enseignant, l'animateur et les élèves. N'oublions pas que les élèves sont les principaux protagonistes et les principaux bénéficiaires du projet. Il est donc crucial d'introduire le plus tôt possible les nouveaux intervenants et le projet (avec les objectifs visés) dans ce qu'ils apportent à l'organisation de l'année scolaire et du travail demandé, des règles qu'ils définissent, des libertés qu'ils autorisent et ce qu'ils demandent aux enfants.

Pour donner un exemple, il y a deux ans, dans deux projets, les animations étaient conçues de telle manière que les élèves pouvaient se lever, mettre de la musique en classe pour réaliser des travaux d'écriture. Dans un autre projet de cette année, le projet n'a pas du tout abouti pour partie parce que les élèves du secondaire n'ont jamais compris vers quoi on les menait et reprochaient qu'on ne leur avait pas assez fait confiance pour imaginer une partie du projet. Du coup, ils n'accordaient plus de crédit aux animations, lesquelles étaient désormais perçues comme un moyen de ne pas avoir cours.

Rappelons qu'un projet est avant tout une aventure. Les élèves n'en connaissent pas les objectifs, juste la finalité. Cela leur demande de faire confiance à des adultes qu'on ne connaît pas dans un chemin inhabituel, risqué peut-être. Cette confiance, elle se prépare, elle s'installe et elle s'alimente étape par étape. Cette confiance accordée à l'animateur est souvent liée dans de nombreux projets au temps que prend l'enseignant à introduire son partenaire. Principal référent pour les élèves, l'enseignant donne du crédit à son partenaire devant les élèves en lui aménageant du temps d'écoute, de l'espace pour animer et pour mener le groupe classe dans ce voyage. L'animateur, inversement, accompagnera l'enseignant dans la transposition des apports du projet vers les élèves.

Pour donner un exemple, un projet ne démarre réellement que lorsque les élèves décident d'y participer. Même s'ils sont réceptifs aux animations menées par quelqu'un de très compétent, tant que le professeur n'a pas décidé d'y croire et de s'y donner, le projet perd déjà trois mois et de l'énergie.

Pour conclure, je rappellerai juste que plus un partenariat est travaillé au préalable, plus il est facile de faire évoluer le projet dans une dynamique où chacun participe et respecte le rythme de l'autre, la méthode de travail utilisée, les obligations de chacun. Et les planning sont tenus.

Mieux, un partenariat se construit et évolue tout au long du projet. Il fixe et dépend en effet directement des choix opérés en début de projet, lesquels conditionnent le déroulement réel du projet. Il dépend aussi de la capacité à dépasser les obstacles rencontrés et surtout à intégrer les réactions des élèves comme miroir du projet. Aussi, le coordinateur comme les autres participants doivent garder à l'esprit que rien n'est figé, que tout se construit comme tout peut se déconstruire.

Je dirai pour finir que dans un projet Anim'Action, chaque participant est essentiel à la réussite du projet.